PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SMITH et BARNES, SOHMER, FISCHER. CROWN.....

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.

715 RUE DU CANAL.

GRUNEWALD.

PIANOS MATHUSHEK

SANS EGAUX — PARFAITS

PHILIP WERLEIN, Lt'd.

614-616 RUE DU CANAL.

14 nov

Hotel Grunewald.

Un établissement strictement de première classe.

Rue Baronne, près Canal.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Ecrivez pour les prix à Theo. Grunewald, gérant. 12 déc

Hotel et Restaurant DE LA LOUISIANE.

LOUIS BEZAUDUN, Propriétaire.

717, 719 et 725 rue Douane près Royale.

12 déc

Restaurant de Paris

TRIPES

à la Mode de Caen,

—Le jeudi et le dimanche—

12 dec—dim mar jed—1 an

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Cotisée et Cadiz.

Dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Valence et Perrier.

Mutual Loan and Building Co. vs Wm R. Bate.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,326—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, le procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St.Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses, améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cadiz, Colisée, Valence et Perrier, formant l'encoignure des rues Cadiz et Colisée et mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue Colisée sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et face de sur la rue Cadiz Ledit lot est composé de tout le lot désigné par le No 14 et quinze pieds du lot contigu désigné par le No 13 sur le plan déposé dans le bureau de Harry H. Hodgson, encanteur, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant Jeff C. Wenck, notaire, le 18 juin 1896.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour les plaignants.

21 janv—21 22 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un îlet de terre de valeur, etc., dans le Quatrième District.

Sigmund Mendelsohn vs Joseph J. Hebert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,219—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme ilet No Soixante Huit sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, et déposé pour référence en l'étude de E Bonny, ancien notaire en cette ville, dont une copie du dit plan est annexé pour référence à un acte passé pardevant E. Barnett, ancien notaire, le 10 mai 1859. Lequel dit ilet est borné par les rues Johnson, Prieur, Seconde et Troisième, et est subdivisé en dix huit lots de dimensions variées, numérotés de un à dix-huit inclusivement.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse Orléans.

A. J. Dowers, avocat du plaignant.

21jan—21 22 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux grands terrains de valeurs situés dans le Septième District.

F. Rivers Richardson vs Mme Jacob Van Wickle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 55,258—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots ou portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le septième district de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro quarante-quatre (44) borné par les rues Esther, Lowerline, Pine et Wall, lesquels dits lots ou portion de terre sont désignés par les numéros deux et quatre (2 et 4) dudit ilet, et mesurent comme suit à savoir: Le lot numéro deux mesurant quatre-vingt-dix pieds de face à la rue Pine sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Wall. Le lot numéro quatre mesurant cent vingt pieds de face à la rue Lowerline sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles ledit lot numéro quatre commençant à une distance de quatre-vingt dix pieds soit de l'encoignure des rues Esther ou Wall.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

Rufus E. Foster, avocat pour le plaignant.

2 janv—21 28—fév 4 11 18 24

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.

Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago.....$3,289,091

Pertes payées pour l'incendie de Boston.....$1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE C. M. SORIA.

CLARENCE P. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.

1 nov—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé.....$500,00 00

Actif, 1er Janvier 1898.....1,097,20 16

Surplus.....304,7 0 00

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE, OCTAVE LABAERR.

18 juin 97 1an

Au Public.

Avec 1898 commence notre 20me année. Le succès de nos affaires a été phénoménal, favorisés comme nous l'avons été par le patronage du meilleur monde à la Nouvelle-Orléans. Nous considérons qu'il est de notre devoir, et un devoir facile de remercier nos amis de leur patronage; car sans leur aide le succès aurait été impossible.

Nous espérons qu'à l'avenir nous servirons nos patrons avec autant de succès que dans le passé.

Souhaitons à tous "Une bonne et heureuse année."

Tout à vous,

W. G. TEBAULT.

217 à 223 RUE ROYALE.

17 déc—1 an

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Guiseppe Guglielmo vs J. S. Milsops.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. No 36,005 —En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux situés rue Prytanée, entre Foucher et Antonine, VENDREDI, le 11 février 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un comptoir à viande étagères, etc., etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED P. FOLEY, Constable de la Première Cour de Cité.

1 fev—1 6, 11

Succession de Herman Rolle vs Harry Hernandes.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. No 18,560 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux coin des rues Bordeaux et Magasins, dans le sixième district de cette ville, le LUNDI, 14 février 1898, à 10 heures A. M., précises, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Le contenu d'une Groceria, et Buvette, Contoirs, Etagères Tables Chaises etc

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F CHEVALLEY, Constable, Quatrième Cour de Cité.

5 fév—5 10 14

LIBRAIRIE FRANCAISE

IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE

L. DERMIGNY,

126 West 25th St. N. Y.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et de journaux français.

Romans et Livres de fonds prix de Paris.

Nouveautés, Publications diverses, Paroissiens romains, Gravures, Musique, Chansons etc

Editeur du *Guide de Poche* franco-américain illustré des Etats-Unis contenant tous les renseignements intéressant les Français aux Etats-Unis, les cartes des Etats-Unis, du Mexique et des Antilles, des villes de New-York, Nouvelle-Orléans, San Francisco, des cables du monde entier et un annuaire de 6500 noms et adresses de Français aux Etats-Unis, notamment ceux de la Nouvelle-Orléans.

Prix broché 30cents; relié 50 cents.

Avis aux Contribuables.

Le soussigné informe ses clients et le public qu'il s'occupe de prendre des affidavits pour le paiement de licences et de remplir les retours d'assessements.

F. D. CHARBONNET, Notaire.

No 606 rue Gravier, coin Camp. N. O.

23 janv—1m—dim mar ven

VAPEURS.

Compagnie Générale TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Du Quai 42, pied de North River, rue Morton

Les magnifiques navires de cette ligne favorite partiront comme suit

Partant tous les samedis à 10 A. M.

LA GASCOGNE, 12 février

LA NORMANDIE, 19 février.

LA CHAMPAGNE, 26 février.

LA BRETAGNE 5 mars.

LA GASCOGNE, 12 mars.

PRIX DU PASSAGE—Première classe de New-York à Paris $80.00 et au-dessus par tous les steamers excepté La Touraine selon les accommodations, comprenant billets de chemin de fer pour Paris. Sièges de chars-salons et frais de débarquement. Les sièges des chars-salons sont extra durant la saison d'été. Deuxième classe à Paris $48.75.

Entrepont, $32.10, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Et entre New-York et Alexandrie, Egypte, via Paris, (valable 60 jours). 1re classe, $160. 2me classe $116.

Chars-salon-buffet gratis.

Agence Générale pour les Etats-Unis et le Canada, 2 Bowling Green N. Y.; Agence Générale de l'Ouest, No 71 Dearborn St, Chicago, Ill.

EMMANUEL E. PREVOST, Agent général du Sud, 45 rue Baronne

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers:

LOUISIANA.....Mercredi, 9 février

CREOLE.....Mercredi, 16 février.

HUDSON.....Mercredi, 23 février

partiront de leur quai à 8 a. m. du pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison au Quart pour Cent.

Tarif et Connaissements Directs donnés pour Affrètements Points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser ALEX. HARRIS, Agent, No 318 rue Carondelet

—Jan

A. W. MOFFETT.

Enseigne BASSIN et TOULOUSE

A la tête du vieux Bassin, Nlle-Orléans, Lne

—NÉGOCIANT—

En, bois de chêne, noyer, peuplier, pin blanc pin jaune et cypres.

—AUSSI—

Planches pour planchers et plafonds, voligе Etc., etc.

J'ai constamment en main le stock le plus grand et le plus varié de chêne et de noyer dans l'Etat, que je suis prêt à couper en matériel de wagon, tel que brancards pour wagon, potteaux rails, etc.

1er mars—1

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier,

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District,

Formant l'encoignure des rues Douane et Trémé, et portant les numéros municipaux 1318 rue Douane et 130 rue Trémé.

Veuve A. Grima vs Victor Mauberret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,261—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 128, borné par les rues Douane, Canal, Trémé et Franklin, lequel dit lot est désigné par le No 1 de l'ilet 18 sur un plan de Bourgerol en date du 4 décembre 1838 et annexé à un acte de Félix De Armas, en date du 3 janvier 1839, formant l'encoignure des rues Douane et Trémé et mesurant vingt-six pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Douane sur une profondeur de cent quatorze pieds et face à la rue Trémé. Acquis par le défendeur de la succession de C. M. Hayvairt, par acte pardevant Théo Buisson, ancien notaire, en date du 6 janvier 1875, enregistré au Bureau de Transferts, livre 104, page 580.

Saisi dans l'affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles F. Claiborne, avocat pour le plaignant

21jan—21 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété du Troisième District.

Veuve A. P. Boyer vs Society New Ladies of Perseverance.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,144—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Antoine, Annette, Prosper et Claiborne mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue St Antoine par cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. Rivers Richardson, avocat pour le plaignant

4 fev—4 11 18 25 mars—4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Bonne Chance pour se Procurer une Charmante Résidence

Dans le Septième District Portant le No Municipal 820 rue Dublin, A Proximité des Chars, du Marché, des Eglises et Ecoles, etc.

Thomas Sully vs Mme Fergus Hathorn

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55 150—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet 92, lequel ilet est borné par les rues Burthe, Maple, Dublin et Danton et mesurant quatre vingt dix pieds de face à la rue Burthe, sur une profondeur de deux cent sept pieds six pouces entre lignes parallèles, et étant composé des lots originaux 5, 6 et 7 et parties des lots originaux 11, 12, 13, 18 et 19 d'après le plan original du dit ilet; les améliorations qui s'y trouvent portent le No Municipal 820 rue Dublin.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. Rivers Richardson, avocat pour le plaignant.

21 jan—21 22 28—fev 4 11,18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Sixième District.

John J. Kuhn vs Walter L McConnico.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,361—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Pitt, Eléonore et l'avenue Nashvile. Lequel morceau ou portion de terre est composé de treize lots de terre, désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 8, 9, 10, 16, 19 et 20 conformément au plan en date du 1er février 1898, fait par S. G. De l'Isle, ingénieur civil et voyer, et déposé au bureau du sherif civil, conformement au dit plan les lots Nos 1 à 10 les deux numéros inclusivement mesurant, trente pieds de face à l'avenue Nashville sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et égales.

Le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Pitt; lot No 10 forme l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Prytanée; le lot No 16 est à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Pitt et Eléonore et mesurant trente pieds de face à la rue Pitt sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles. Et le lot No 20 touche au lot No 19 et a la même façade à la rue Pitt sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles, et sur le côté vers l'avenue Nashville touche la ligne du fond desdits lots Nos 1, 2, 3 et 4.

Etant la même propriété acquise par le défendeur, comme étant une moitié de William H. Fitzpatrick, conformément à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 9 mars 1894 et enregistré au Bureau des transferts; livre 151, folio 244, et étant aussi la même propriété acquise par le défendeur; quant à l'autre moitié de Horace C. Reeve, par acte passé pardevant J. Z. Spearing, notaire, en date du 2 mars 1893 et enregistré au Bureau des transferts, livre 147, folio 114.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Howe, Spencer & Cooke, Avocats pour les plaignants.

4fév—4 5 11 18 25—mars 4 10

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co

126 W. 25th St, New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.

5 mars—

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention Connaisseurs.

Beaux meubles, piano, argenterie et bijouterie antique. Aussi trois volumes de valeur de "Indian Tribes of North America. (Les Tribus Indiennes de l'Amérique du Nord), avec rares autographes.

In re John M. Melbourne et als vs Henry C Melbourne et als. No 54,068 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, le MERCREDI 9 février 1898, à 11 heures A. M., conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 4 octobre 897, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu sur les lieux, No 1636 avenue Jackson, encoignure Carondelet, les objets suivants, à savoir—

Un assortiment complet de meubles rares et de valeur comprenant pianos, miroirs, tables en marbre, chaises, rideaux de dentelle peintures à l'huile, tapis, bric à brac livres et bibliothèque, verres taillés, vaisselle et verrerie, baignoire en marbre, stove, literie literie, etc., belle et antique argenterie et bijouterie, consistant en montres et chaînes, broches bagues en diamant, etc.

Le tout d'après l'inventaire enregistré,

23 janv—23 30—fév 6 7 8 9

PAR ALFRED C. GREEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

The Orleans Sugar Plantation,

DANS LA PAROISSE D'ORLEANS.

A peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans sur la rive droite du fleuve Mississipi.

A L'ENCAN—A CREDIT.

Dans l'affaire de John Flathers vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D — No 38,869.

PAR ALFRED C GREEN, Encanteur, — Bureau No 829 rue Commune, —JEUDI 24 février 1898, à midi, à la Bourse de propriétés foncières, Nos 629 et 631 rue Commune de la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la dite Cour, Division D, daté et signé dans l'affaire ci dessus le 21 janvier 1898, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Un certain morceau de terre** en plantation sucrière, situé dans cette paroisse, à peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, mesurant environ 28 arpents de face audit fleuve sur environ 40 arpents de profondeur, le tout plus ou moins, borné sur la ligne supérieure par la propriété de Fazende, et sur la ligne du bas par la propriété de C. Lacoste.

2° **Un certain morceau de terre** situé à peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi et en cette paroisse mesurant environ 5 arpents de face audit fleuve sur environ 40 arpents de profondeur, le tout plus ou moins borné sur la ligne du bas par la propriété anciennement appartenant à M. Fazende et sur l'autre ligne par la propriété de feu G. Bouligny.

3° **Sept lots de terre** se touchant et situés dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à peu près à 5 milles de la ville de la ville de la Nouvelle-Orléans. Les dits lots sont numérotés de 1 à 7 sur un plan fait par Giroux et Castaing, le 17 février 1851 et déposé avec Théo Guyol, notaire, numéroté 213; le lot No 1 mesurant environ 285 pieds de face au fleuve Mississipi, sur environ 40 arpents de profondeur.

Le lot No 2 mesure environ 295 pieds de face au dit fleuve sur environ 40 arpents de profondeur. Les lots Nos 3 à 7 inclusivement mesurent chacun environ 154 pieds de face au dit fleuve, sur environ 40 arpents de profondeur, au pied anglais, toutes mesures plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, excepté la portion supérieure du lot No 1, mesurant 90 pieds de face au dit fleuve, sur une profondeur de 40 arpents, borné sur le côté supérieur par les terres appartenant aux héritiers de C. Lacoste, et sur le côté du bas par la portion qui reste du lot No 1.

4° **Un certain morceau de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ 4 milles au bas de cette ville, mesurant environ 2 1/2 arpents de face au dit fleuve Mississipi sur environ 40 arpents de profondeur, le tout plus ou moins borné sur la ligne supérieure par la propriété A. B. C Lacosie et sur le côté inférieur par la propriété anciennement appartenant au dit insolvable.

5° **Deux certains morceaux de terre** situés dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à peu près 6 milles au bas de cette ville et touchant dans le fond à la plantation du dit insolvable. Etant la section fractionnelle des Nos 22 et 23, ouest du township No 14 range sud No 25 Est. District Sud, Est de la Louisiane, ouest du fleuve Mississipi et contenant envi ons une superficie de 32 20/100 acres ou environ 3 8 1/4 arpents plus ou moins. Avec toutes les bâtisses et améliorations sur la susdite propriété décrite. Le tout sera plus amplement décrit par référence aux procédures dans l'affaire No 34,160 et l'inventaire déposé dans l'affaire, qui sera offert comme référence dans cette affaire Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins.

La propriété ci-dessus décrite peut être vendue séparément ou en bloc, comme il sera décidé le jour de la vente.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la portion à crédit s'il y en a, à 12 mois de crédit, avec intérêt à raison de 8 pour cent à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, avec les clauses usuelles de garanties; le paiement différent doit être garanti par hypothèque spéciale. Les taxes de l'année courante seront assumées par l'acquéreur.

L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de dix pour cent du prix de son enchère au comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jas McConnell Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

JNO. H. O'CONNOR, Syndic, Bureau 828 rue Commune.

23 jan—23 30—fév 6 13 20 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Premier District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs Louis J. Huber.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,630—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, située dans l'ilet No 680, Premier District de cette ville, borné par l'avenue Hagan, les rues Rendon, Banks et Baudin, mesurant quatre-vingt sept pieds de face à l'avenue Hagan sur cent quatre pieds un pouce et deux lignes de profondeur et désigné sur les listes d'assessement de la ville de la Nouvelle-Orléans comme lots Nos Un, Deux et Trois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Buck, Walshe & Buck, avocats pour les plaignants.

28 janv—28 29—fév 4 11 18 25—mar 3

Succession de Carl Ritter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,556—Division C— Attendu que Mme Louisa Bang, veuve de Carl Ritter a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Carl Ritter, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

1 fev—1 5 10

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE DU COMMISSIONNAIRE.

VENTE SPÉCIALE DU COMMISSIONNAIRE No 12,626—Judah Hart vs Municipal Ice Manufacturing Company — Dans l'intervention de T. F. Stewart, syndic de la Southern Ice Machine Company—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, [Division de la Nouvelle Orléans].

Conformément à un décret rendu par l'Hon Don A. Pardee, juge de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane Division de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et d'un ordre octroyé par la dite Cour et à moi adressé je vendrai à la criée publique, au dernier et plus haut enchérisseur, pour du comptant, sans estimation, sur les lieux, coin des rues Sud Water et Market, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, lundi le 14ème jour de mars 1898, commençant à 11 heures A. M., la propriété suivante décrite à savoir—

Les terres et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus en dépendant et y appartenant et particulièrement décrits dans un acte hypothécaire passé pardevant Jefferson C. Wenck, notaire public dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, le 30me jour de janvier 1892 comme suit, à savoir:

1° Sept certains lots de terre de batture ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus en dépendant et y appartenant, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Water, Market, New Levee et St James, formant ensemble une portion de terre ayant un mesurage collectif comme suit:

Une façade à la rue Water de cent soixante-dix-sept pieds, dix pouces; une profondeur et façade à la rue Market, dont il forme l'encoignure de cent soixante-douze pieds, sept pouces et six lignes, de là, le long de la ligne de profondeur perpendiculaire rue Market et parallèle à la rue Nouvelle Levée, cent cinquante neuf pieds six pouces et sur l'autre ligne du fond courant vers la rue Water quatre-vingt quatorze pieds un pouce et trois lignes d'après un devis fait à la requête de McClosky, Bigley & Co., le 30 octobre 1870, par J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville; les dix-sept lots sont aussi désignés par les numéros "sept" à "treize" inclusivement de l'ilet No "34 A", sur un plan par Louis Pilié, ancien voyer de ville, le 29 juin 1867, déposé en l'étude de Henry C Dibble, ancien notaire, et sont décrits comme suit, à savoir:

Sept certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus en dépendant et y appartenant, situés sur la batture du Premier District de cette ville, désignés par les Nos Sept à Treize inclusivement de l'ilet "34 A", borné par les rues Peters (anciennement New Levee) Water, Market et St James, sur un plan dressé par Louis H. Pilié ancien voyer de ville, en date du 29 juin 1867 et déposé en l'étude de Henry C. Dibble, ancien notaire, comme plan No 19, d'après ledit plan lesdits lots mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No sept mesurant vingt-neuf pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Water vingt six pieds sept pouces en largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre vingt-quatorze pieds un pouce et trois lignes sur la ligne de côté, le séparant du lot No six et cent sept pieds deux pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté, le séparant du lot No 8, mesurant vingt neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt-six pieds, sept pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de cent sept pieds deux pouces et trois lignes sur la ligne de côté, le séparant du lot No sept, et cent vingt pieds trois pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No neuf; le lot No neuf mesurant vingt-neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt-six pieds sept pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de quatre-vingt-treize pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No huit, et cent six pieds, quatre pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No dix; le lot No dix mesurant vingt-neuf pieds, sept pouces et six lignes de face à la rue Water, vingt six pieds, sept pouces en largeur dans le fond, sur une profondeur de cent six pieds, quatre pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No "neuf"; et cent dix neuf pieds cinq pouces et cinq lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No "onze", le lot No "onze" mesurant vingt-neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt-six pieds sept pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix neuf pieds cinq pouces et cinq lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No "dix", et cent trente-deux pieds six pouces et cinq lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No "douze"; le lot No "douze" forme l'encoignure des rues Water et Market et mesurant vingt neuf pieds, sept pouces et cinq lignes de face à la Water, vingt six pieds sept pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent trente deux pieds, six pouces et cinq lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No Onze et une profondeur et façade à la rue Market de cent quarante cinq pieds sept pouces et six lignes, et le lot No Treize mesurant vingt sept pieds de face à la rue Market, la même largeur dans le fond sur cent six pieds quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles; auxquels tout et particulièrement les machines, bouilloires, mécaniques et toutes autres dépendances de la dite manufacture de glace appartenant à la dite compagnie, et sur les dits lieux, ensemble avec les dépendances et accessoires qui s'y trouvent et comprenant la manufacture entière de la dite compagnie. La dite vente sera faite dégagée et libre de tous liens, charges qui peuvent se trouver dans cette affaire et spécialement libre de tous liens et charges résultant de l'hypothèque exécutée le 30e jour de janvier 1892, pardevant Jefferson C. Wenck, notaire public et de toutes les réclamations d'aucuns porteur ou porteurs des bons et coupons garantis par la dite hypothèque, et libre de tous liens et charges de toute hypothèque postérieure ou lieus ou privilèges, mais sujet aux taxes sur la propriété pour l'année dans laquelle la dite vente est faite, lesquelles seront assumées par l'acquéreur.

Pour de plus amples renseignements, voyez le décret enregistré dans le bureau du greffier de la Cour de Circuit des Etats Unis à la Nouvelle Orléans, Lne.

ALCEE LE BLANC, Commissionaire Spécial.

8 fév—8 13 20 27—mar 13

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

Nos 1323-1325 rue Sud Robertson,

Rapportant $20 par mois.

Succession de George Ouder.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 54,919—Nous et en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge Division C, de la susdite dite Cour, siégeant en place de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division E, de la dite Cour, maintenant absent, le dit ordre daté et signé le 3 janvier 1898 et adressé à Joseph L. On